

tenue sous la présidence de Monsieur d'Izarn de Villefort, assisté(e)
de Madame Asnard et Madame Billion, Conseillères
En présence de Madame MONNIER BESOMBES, Rapporteure publique
Madame Bertolotti, Greffière

13 heures 45

01)	DOSSIER N° 2402988	RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard
Titre de l'affaire	Indemnisation du préjudice subi dû à la non reconduction par la Métropole NCA du contrat de sous-concession de service public relatif à l'exploitation du lot n° 2 de la place d'Eze consenti à la société Andross	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL PAPAYA BEACH	BOUBAKER SOUFIANE (Cour)
Défendeur	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	SELARL SYMCHOWICZ-WEISSBERG & ASSOCIES
	SOCIETE ANDROSS	SELAS VALSAMIDIS AMSALLEM JONATH FLAICHER et ASSOCIES
	SOCIÉTÉ ANDROSS 2	SELAS VALSAMIDIS AMSALLEM JONATH FLAICHER et ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2402578	RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard
Titre de l'affaire	Indemnisation préjudices subis suite opération du canal carpien au sein du centre hospitalier universitaire de Nice courant de l'année 2020	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	N [REDACTED]	Maître DUPY Julie
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR	Maître VERIGNON Benoit (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HOPITAL DE CIMIEZ	CABINET CHAS
	RELYENS MUTUAL INSURANCE	
	OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	DE LA GRANGE & FITOUSSI
Observateur	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES	

13 heures 45

03) DOSSIER N° 2403324 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Indemnisation pour préjudices subit suite accident médical après 2 interventions d'un hallus valgus modéré du pied droit et d'un quintus varus les 21/04 et 21/07/2023 au CH Antibes.

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES JUAN LES PINS

SOCIETE HOSPITALIERE D'ASSURANCES MUTUELLES

OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX

RELYENS MUTUAL INSURANCE

Observateur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES

Représentants des parties

CHALUS PENOCHET OLIVIA (Cour)

Maître VERIGNON Benoit (Cour)

CABINET CHAS

DE LA GRANGE & FITOUSSI

CABINET CHAS

04) DOSSIER N° 2402163 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire condamner la commune d'Auribeau sur Siagne à verser la somme de 1 025 900 euros à d'indemnisation des différents préjudices liés à l'arrêté du 23 janvier 2020 prononçant la fermeture administrative du camping "La Rivière" sur un terrain situé 977 chemin du Gabre à Auribeau sur Siagne

Nom des parties

Demandeur

[REDACTED]

SARL PRINCILAND

Défendeur

COMMUNE D'AURIBEAU

Représentants des parties

SELARL CABINET FRANCK BANERE

SELARL CABINET FRANCK BANERE

WW & ASSOCIES

05) DOSSIER N° 2402584 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Résiliation de la convention d'occupation conclue le 13/06/2019 avec la sté R Bike pour non paiement des redevances échues.

Nom des parties

Demandeur

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE PORTS DE MENTON

Défendeur

SARL R BIKE MENTON

Représentants des parties

SELARL MAITRE BARBARO ET ASSOCIES

SELARLU CLEMENT DIAZ

13 heures 45

06) DOSSIER N° 2406921 RAPPORTEURE: Madame Mathilde Asnard

Titre de l'affaire Annulation de la décision du Conseil départemental des Alpes-Maritimes de l'Ordre des Médecins en date du 15/10/2024 de ne pas saisir la chambre disciplinaire de 1ère instance d'une plainte contre le Dr Richelme.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître GUILLOTIN Audrey
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DES ALPES-MARITIMES	Maître VINCENT Aurélie

Arrêté le 18/08/2026
Le président de la 5ème chambre,



Philippe d'IZARN de VILLEFORT